



Formacode : 15054

Eligible CPF - Tous publics - n°201



TRAVAILLER SEUL ET PRENDRE DES INITIATIVES - DOMAINE 5 DU SOCLE DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES CLEA

PUBLIC VISÉ

Tout public

NIVEAU

Niveau de sortie : sans niveau spécifique

NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation :
Attestation de formation ou
Certification CLéA

DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.
Durée en centre : 60 heures
Durée hebdomadaire moyenne : 7h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Session ouverte toute l'année.

LIEUX DE FORMATION

GMTE93
Aulnay sous Bois - Collège Pablo Neruda
4 rue du Docteur Fleming
93600 Aulnay-sous-Bois
gmte93@ac-creteil.fr
Tél : 06 80 64 50 84

CONTACT

Mylène Lefevre
gmte93.aulnaysousbois@ac-creteil.fr

TARIFS

Prix tarif public maximum : 20,00 € de l'heure.

OBJECTIFS

Comprendre son environnement de travail
Réaliser des objectifs individuels dans le cadre d'une action simple ou d'un projet
Prendre des initiatives et être force de proposition

PRE-REQUIS

Positionnement : pédagogique.
Savoir lire, écrire et parler
Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

MODALITES DE RECRUTEMENT

Contactez le GRETA qui dispense la formation

MODALITES PEDAGOGIQUES

Atelier en présentiel ou à distance
Travaux sur les supports professionnels de l'entreprise
Apports théoriques
Mise en situation à partir d'études de cas professionnels
Outil de remédiation cognitive
Logiciels et ressources numériques
3 modules de 14 à 21 heures

CONTENUS

- Identifier les rôles et fonctions de chaque salarié dans une structure**
- Comprendre, rendre compte et expliquer**
- Se fixer des objectifs individuels dans le cadre d'une action**
- Identifier les besoins et les ressources pour réaliser une action**
- Organiser une action, un projet (priorités) et en contrôler son déroulement**
- Faire la différence entre initiatives, prises de décision et autonomie**
- Faire face à un aléa courant : identifier un problème simple et mettre en place une solution adaptée**
- Proposer des améliorations dans son champ d'activités**
- RECONNAISSANCE DES ACQUIS**
- ▶ Attestation de formation identifiant les compétences validées par une évaluation
- ▶ Certification CLEA